

---

**PROCÈS-VERBAL**  
**DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**DE L'ÉCOLE DES TROIS-TEMPS**  
**LUNDI LE 1 FÉVRIER 2016 À 19 H 15**

---

**Étaient présents :**

- Madame Julie Cabral, parent
- Madame Marianne Thérien, parent
- Madame Annie Lalongé, parent
- Madame Giuseppina Terranova, parent
- Monsieur Mario Ledoux, parent
- Madame Martine Archambault, enseignante
- Madame Manon Larose, enseignante
- Monsieur Christian Descôteaux, directeur

**Étaient absents :**

- Monsieur Anne-Marie Côté, enseignante
- Madame Annie Robert, Service de garde
- Madame Sophie Richer, enseignante

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Constat du quorum et ouverture de l'assemblée à 19 h 15.

**1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le point 5.6.1 Alarme incendie de décembre, a été ajouté.  
Le point 5.6.2 Clôture fond de la cour, a été ajouté.

Madame Manon Larose propose l'adoption de l'ordre du jour.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE #15-16-018

**1.3 Adoption du procès-verbal du 30 novembre 2015**

**1.3.1 Suivi au procès-verbal**

Aucun suivi à faire.

CE #15-16-019

Madame Annie Lalongé propose l'adoption du procès-verbal.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**1.3.2 Signature du registre**

Le registre est signé.

**2.0 Période de questions du public**

Aucune question du public.

---

---

---

### **3.0 Points d'information**

#### **3.1 Critères d'inscription des élèves.**

M. Descôteaux fait la présentation d'un extrait de la politique de gestion des inscriptions de la CSP. Il rappelle l'importance du respect des dates de la période d'inscription, car elles font partie des critères. Cette présentation est faite à titre informatif et en prévision d'éventuelles questions venant de parents.

#### **3.2 Suivi campagne de financement et contribution volontaire.**

M. Descôteaux fait un court retour sur la vente de fromage et indique que la FISMR a fait un don de 2000\$ à l'école afin d'acheter des livres pour les classes. Il mentionne également que le montant a été bonifié par l'école.

Pour ce qui est de la contribution volontaire, M. Descôteaux mentionne qu'il y a un problème avec l'activité qui a été autorisée par le C.É.. La sortie à la R.I.O. n'est pas encore confirmée et il est difficile d'avoir de l'information. Dans le cas où l'activité est annulée, les étapes pour autoriser une autre activité ont été définies :

- Ce doit être une activité pour tous les enfants,
- Un sondage sera envoyé aux parents,
- Un courriel sera envoyé aux membres du C.É. pour une autorisation,

#### **3.3 Projet de loi 86.**

À l'aide d'un document, M. Christian Descôteaux explique les grands changements prévus dans le projet de loi.

#### **3.4 SDG : journées pédagogiques**

Avec les changements apportés aux règles de financement, M. Christian Descôteaux explique qu'il y aura d'importants changements sur les activités prévues lors des journées pédagogiques de l'an prochain. Pour cette année, l'école fonctionne avec quelques pertes, mais sans trop grandes conséquences.

### **4.0 Points de décision et de discussion**

#### **4.1 Principes d'encadrement relatifs aux contributions financières aux parents 2016-2017.**

Monsieur Christian Descôteaux présente et explique le document des principes d'encadrement relatifs aux contributions financières. Après quelques discussions et propositions de changements, le document est adopté avec les modifications proposées.

Il est proposé par madame Julie Cabral d'adopter le document.  
ADOpte À L'UNANIMITÉ.

### **5.0 Points d'échange**

#### **5.1 Correspondance**

Aucune correspondance.

#### **5.2 Parole à la représentante du comité de parents**

Aucun point à traiter.

---

---

CE #14-15-020

CE #15-16-21

### **5.3 Parole à la technicienne du service de garde**

La technicienne en SDG est absente.

### **5.4 La vie à l'école**

Les enseignants font une rétrospective des différentes activités qui ont eu lieu ou qui s'en viennent :

- Carnaval,
- Priska Poirier,
- Expo science au 3<sup>e</sup> cycle,
- St-Valentin,
- Patinage en éducation physique,
- Olympiques à la fin d'année (3 jrs),
- Spectacle de musique les 12-13 juin.

### **5.5 Critères de sélection d'une direction d'école**

Suite à la présentation du processus, M. Descôteaux a quitté pour laisser le CÉ discuter et compléter le document.

Monsieur Mario Ledoux propose que le document sur les critères de sélection d'une direction soit approuvé.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ.

### **5.6 Autres sujets**

#### **5.6.1 Alarme incendie de décembre.**

Un membre du C.É. dit avoir reçu un courriel de parent qui manifeste de l'inquiétude face à la procédure d'évacuation. Des élèves sont sortis sans souliers et certains sont restés longtemps dehors au froid.

Dans un premier temps, M. Descôteaux précise que les élèves ont obligation de sortir. Il faut développer le réflexe de sortir dès qu'il y a une alarme.

Dans l'analyse de l'événement, M. Descôteaux a constaté qu'il y a eu quelques éléments à rectifier :

- Pourquoi est-ce qu'il y a avait des enfants sans souliers ?
- Le pompier responsable n'est pas allé voir les groupes dans la cour pour le décompte. Cela explique que les enfants soient restés dehors.
- Dans le « feu » de l'action, certains membres du personnel ont oublié des parties de protocole. Un rappel a été fait par la direction.
- Avoir un plan B si la MDJ n'est pas accessible.

#### **5.6.2 Clôture fond de la cour.**

Un membre mentionne à M. Descôteaux qu'il y a un problème de sécurité avec l'accès au fond de la cour. M. Descôteaux fera un suivi au prochain C.É.

---

---

CE #15-16-022

**6.0 Date de la prochaine assemblée :**

La prochaine rencontre du conseil d'établissement sera lundi le 11 avril 2016.

**7.0 Levée de l'assemblée :**

Madame Martine Archambault propose la levée de l'assemblée à 21 h 15.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

\_\_\_\_\_  
Mario Ledoux, président

\_\_\_\_\_  
Christian Descôteaux, Directeur

---

---